

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PEARLY COMPANY »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré Cité
Pacifique, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PEARLY COMPANY »

Objet : Commerce général,
- Import-export,
- Agence publicitaire,
- Apporteur d'affaires,
- Consultant commercial,
- Immobilier,
- Achat et vente de terrain,
- Aménageur foncier,
- Décapage,
- Formation et conseil,
- Sport, fitness et conseil nutritionnel,
- Restauration,
- Agroalimentaire, Élevage. Et pour la réalisation
de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré Cité Pacifique, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M CHERIF ABRAHAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04048 du 14/07/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51435/GTCA/RC/2023 du 14/07/2023

